

Protocole de retour à l'école Mai 2020

Ecole primaire Pérochon

Niort

Les Dates :

- 11 et 12 Mai : Pré-rentrée des enseignants (réorganisation des salles de classe, installation des fléchages/ marquages, préparation du matériel individuel des élèves, formations et informations des personnels, coordination des actions et mesures...)
- 12 Mai: Accueil par un enseignant de l'école des enfants de personnels priorités.
- Du 14 au 29 Mai : Rentrées des niveaux de MS, GS, CP, CE1 et CM2.
- A partir du 1^{er} juin : A définir en fonction des consignes du Ministère de l' Education Nationale.
Les autres niveaux (hormis les TPS) pourraient être ensuite accueillis.

Dispositions particulières :

Il n'y aura pas classe les mercredis matins afin que les enseignants puissent continuer à gérer les élèves en distanciel. Un dispositif sera mis en place par la mairie pour accueillir les enfants des personnels priorités.

L'accueil :

Les élèves seront accueillis par groupe de 12 élèves maximum en élémentaire et 8 en maternelle.

- Liste des situations et professions prioritaires à l'accueil:
 - Tous les personnels des établissements de santé (hôpital et clinique)
 - Tous les personnels des établissements sociaux et médicaux sociaux (EHPAD, établissements personnes handicapées, services d'aide à domicile)
 - Tous les personnels des services de l'Etat (ARS, Préfecture, police nationale, gendarmerie nationale)
 - Tous les personnels de la ville de Niort
 - Tous les personnels travaillant dans les magasins et banques
 - Toutes les familles dont les 2 parents travaillent sans aucune solution de mode de garde
 - Tous les parents isolés qui travaillent dans les professions indiquées

(La mairie devrait fournir une liste pour toutes les écoles de Niort)

Principes du retour à l'école : Il se base sur l'application stricte du protocole sanitaire du Ministère de l'Education Nationale et de la jeunesse.

○ Les 5 principes fondamentaux :

- ✓ Maintien des distances physiques en toute situation
- ✓ Application des gestes barrières
- ✓ Limitation du brassage des élèves
- ✓ Nettoyage et désinfection des locaux et du matériel
- ✓ Information, communication et formation des enfants et des parents

○ Préalable indispensable :

Tous les matins, vous devez prendre la température de votre enfant avant de l'accompagner à l'école. Si celle-ci dépasse 37.8°C, il ne pourra pas venir à l'école. Vous vous engagez à informer l'école et à contacter votre médecin afin de mettre en place les mesures sanitaires qui s'imposent.



Inférieur à
37,8 °C

○ Maintien de la distanciation physique :



Cette distance doit être respectée dans tous les contextes (arrivée et abords de l'école, récréation, couloir, préau, cantine, WC) par les enfants et par les adultes. Un marquage au sol en extérieur et en intérieur des locaux est mis en place à cet effet.

Durant cette période, aucun rendez-vous individuel avec les familles ne sera organisé dans l'école (sauf situation exceptionnelle). Les parents sont invités à échanger avec les enseignants aux portails (en respectant le marquage au sol) après 16h00 et non pas aux différents moments d'accueil.

○ Application des gestes barrières:



○ Le lavage des mains:

Lavage pendant 30 secondes, puis séchage avec serviette à usage unique. Sinon, possibilité d'utiliser du gel hydro-alcoolique sous contrôle d'un adulte en élémentaire.

Il doit être réalisé :

- A l'arrivée
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations
- Avant et après chaque repas
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés
- Le soir avant de rentrer chez soi

Les échanges de matériels doivent être évités et accompagnés de désinfection. Une sensibilisation aux gestes barrière doit être effectuée auprès des élèves et des parents. Pour les élèves, il se fera réalisé tous les matins en classe.

○ Le port du masque:

- Pour les adultes , port du masque obligatoire
- Pour les élèves de maternelle, les port du masque est proscrit
- Pour les élèves de l'élémentaire, le port du masque n'est pas recommandé. Si vous faites le choix d'en fournir un à votre enfant, il doit avoir appris à le porter. La municipalité et l'école ne sont responsables quant à son utilisation.

○ Aménagement des classes:

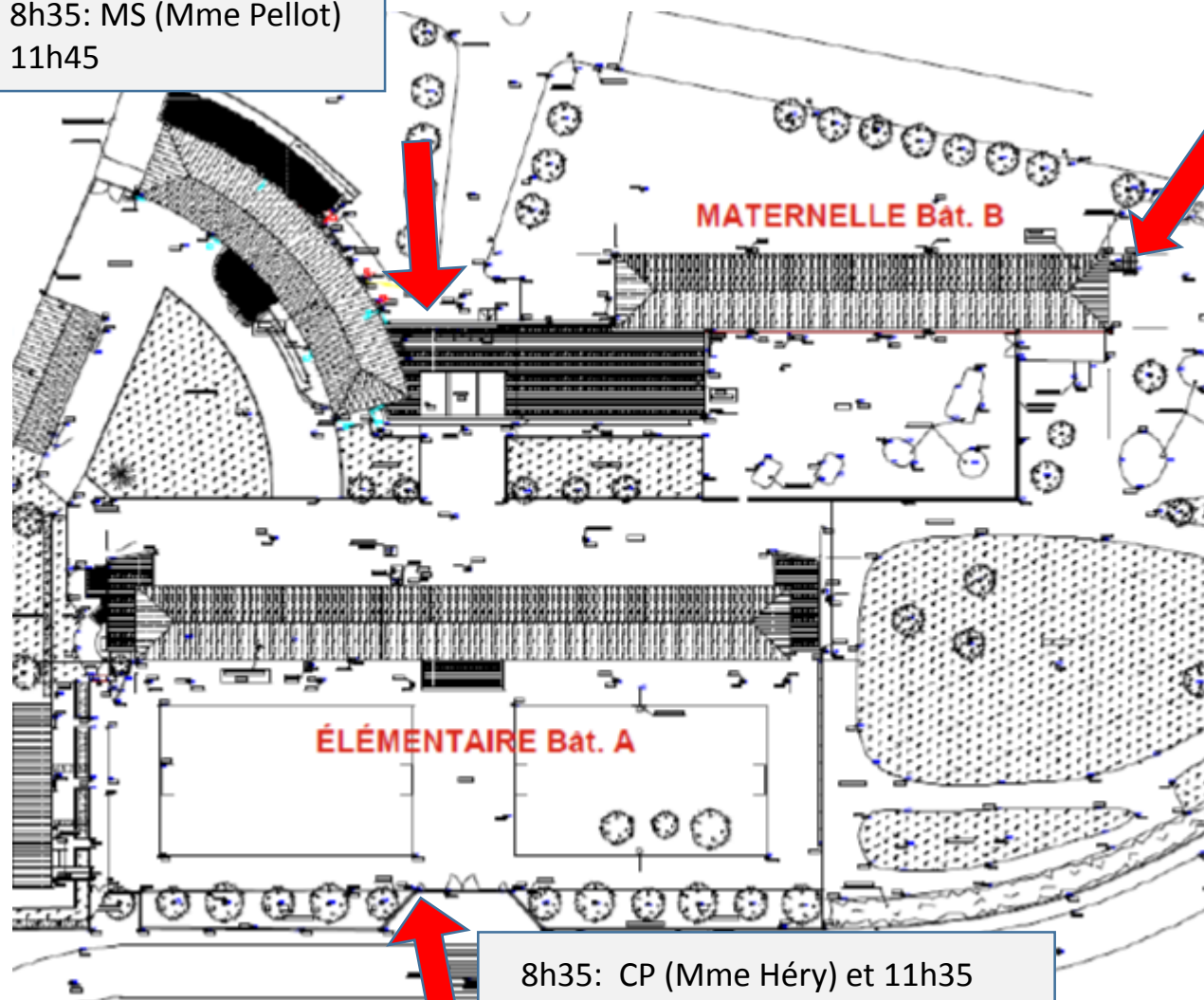
- Tables espacées d'au moins 1 m (pas de table en face à face), espace de 4 m² pour chaque élève assis
- Rangement de tout le matériel non utilisable durant la période
- Limitation des déplacements dans la classe
- Utilisation du matériel personnel pour l'élémentaire (aucun prêt de matériel collectif: crayons, ciseaux...)
- En maternelle, un lot de matériel nominatif sera prévu pour chaque enfant.
- Aération des salles de l'école: 5 fois par jour à raison de 10mn
- Plusieurs salles sont fermées (bibliothèques, espace parents, dortoirs, salles péri-scolaire)

○ Limitation du brassage des élèves:

- Afin de limiter les croisements entre élèves de classes différentes, l'arrivée à l'école sera échelonnée et/ou réalisée par différentes entrées (CF plans).
- Chaque entrée sera surveillée par l'enseignant de la classe. Il est important de respecter scrupuleusement les horaires d'entrée et de sortie ainsi que les règles de distanciation (un marquage au sol a été réalisé à cet effet).
- Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans l'enceinte de l'école.

Horaires et
lieux du Matin

8h35: MS (Mme Pellot)
11h45

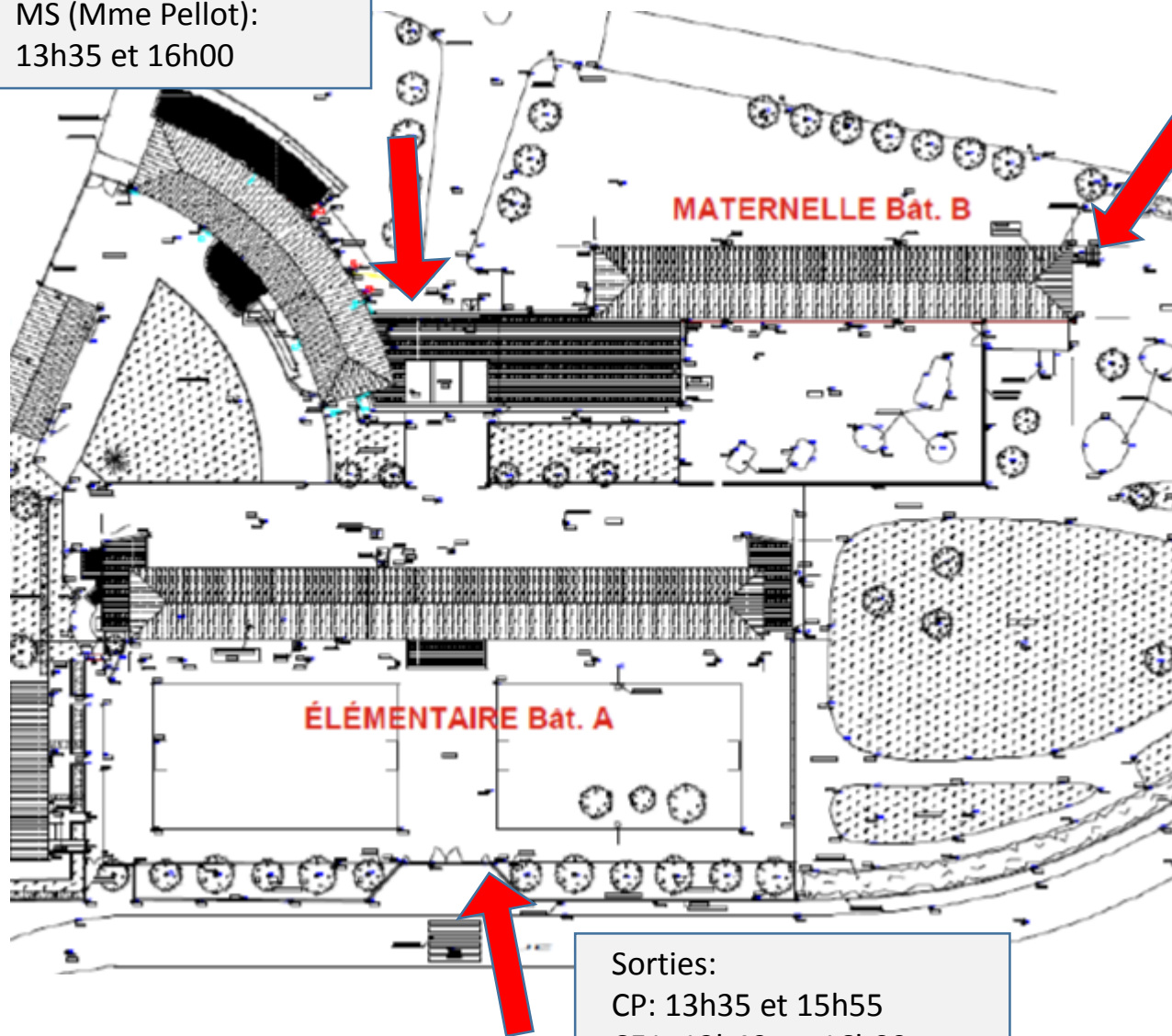


8h35: GS (M. Milcent)
11h45

8h35: CP (Mme Héry) et 11h35
8h45: CE1 (M. Rodrigues) et 11h40
8h55: CM2 (Mme Garrez) et 11h45

Horaires et
lieux de
l'après midi

MS (Mme Pellot):
13h35 et 16h00



GS (M. Milcent):
13h35 et 16h00

Sorties:
CP: 13h35 et 15h55
CE1: 13h40 et 16h00
CM2: 13h45 et 16h05

○ Circulation dans l'école:

- Un sens de circulation prioritaire est organisé pour tous les déplacements . Il est matérialisé au sol par des flèches.
- En élémentaire, un sens unique de déplacement est mis en place. Tous les élèves rentrent dans le bâtiment par la porte du préau (horaires différents). Les CM2 montent dans leur classe (salle 23, 2^e étage) par le 1^{er} escalier et ressortent de l'école par l'escalier Est (escalier du fond). Les CP et CE1 montent dans leurs classe (salles 27 et 28, 1^{er} étage) par le 2^e escalier et ressortent de l'école par l'escalier Est (escalier du fond).
- En maternelle, les entrées et sorties se font par 2 lieux différents. Les élèves rejoignent leur classe ou la cour de récréation selon un tracé différent (en extrémité de couloir Ouest et Est (CF plans). Le couloir central sera mis en double sens lors des passages aux toilettes. Des horaires échelonnés sont prévus pour empêcher tout croisement.

MS: 9h45 et 14h30 GS: 10h30 et 15h05

- Les portes qui peuvent l'être restent ouvertes dans l'intérieur des écoles afin d'éviter des manipulations.
- Des récréations séparées sont organisées pour chaque groupe classe. Elle peuvent être soit décalées, soit organisées en séparant les espaces de cour.
- L'accès à l'école est interdit à tout adulte étranger au service.

- Organisation pédagogique:
- Les élèves de TPS et PS: travail en distanciel réalisé par Mme Emeriau
- **Les élèves de MS: Accueil en classe (Mme Pellot)**, travail en distanciel (M. Godet)
- **Les élèves de GS: Accueil en classe (M. Milcent)**, travail en distanciel (M.Godet)
- **Les élèves de CP: Accueil en classe (Mme Héry)**, travail en distanciel (Mme Château)
- **Les élèves de CE1: Accueil en classe (M. Rodrigues)**, travail en distanciel (Mme Carré)
- Les élèves de CE2: Travail en distanciel (Mme Pommier)
- Les élèves de CM1: Travail en distanciel (Mme Migaud)
- **Les élèves de CM2: Accueil en classe (Mme Garrez)**, travail en distanciel (M. Marais)
- Le Réseau d'aide sera présent dans l'école pour aider les enfants et les parents
- Les dispositifs « Coup de Pouce » et l'étude sont mis en veille

Si un enseignant devait être absent, nous ne pouvons pas assurer que tous les enfants puissent être accueillis dans l'école.

○ Les récréations:

- Les temps de récréations sont soit échelonnés soit dans des zones distinctes des cours.
- La distanciation physique doit être respectée
- Les structures de jeux sont condamnées
- Aucune utilisation des jeux collectifs (ballons, vélos...)
- Les jouets personnels sont interdits.
- En cas de pluie, les récréations se dérouleront dans les salles de motricité

En maternelle: Dans la cour principale

MS: 9h45/10h20 et 14h30/14h55

GS: 10h30/11h00 et 15h05/15h35

En élémentaire: Dans la cour principale
séparée en 2

CP: 10h00/10h15 et 14h45/15h00

CE1: 10h05/10h25 et 14h50/15h05

CM2: 10h30/10h45 et 15h10/15h25

○ Entretien des locaux:

- Les tables, chaises, interrupteurs, poignées/portes, robinetterie sont nettoyés 2 à 3 fois par jour
- Les sanitaires sont nettoyés 2 à 3 fois par jour et contrôlés à chaque passage des personnels (un urinoir sur 2 est condamné ainsi qu'une petite toilette sur 2 en maternelle) et aérés
- Les sols sont lavés quotidiennement
- L'entretien des locaux est réalisé par les personnels de la mairie de Niort

Protocole en cas de suspicion de covid

Protocole sanitaire en cas de fièvre/ou suspicion d'un cas de COVID :

Mon enfant a de la fièvre le matin avant de venir à l'école.
(Même protocole pour les adultes de l'école).



Je garde mon enfant à la maison.
Je tiens l'école informée.
Je suis le protocole national.

Mon enfant a des symptômes du COVID durant le temps de classe.



Prise de température.
Appel des familles pour un départ rapide de l'élève.
Isolement immédiat et port du masque en attendant l'arrivée de la famille.

Un cas avéré de COVID au sein d'un groupe.



Confinement de l'enfant concerné.
Mise en place du protocole national.
Information à toutes les familles ayant été en contact.

Un enfant qui présenterait des symptômes même légers (fièvre, toux) à l'école sera isolé (hall fermé attendant au bureau de la directrice) et si possible muni d'un masque pédiatrique dans l'attente d'un retour à la maison rapide.

○ Restauration, garderie, temps périscolaire:

- Les garderies de la maternelle et de l'élémentaire seront ouvertes selon les horaires habituels (7h30/8h35 et 16h00/18h30). Elle se dérouleront dans les salles de motricité (2 espaces délimités en maternelle, 3 espaces délimités en élémentaire). Les parents ne pourront pas rentrer dans l'enceinte de l'école (y compris dans la cour en élémentaire).
- La restauration scolaire: Pour la 1ere semaine (du 11 au 15 mai), les enfants apporteront leur pique-nique (non réchauffable en micro-ondes, non réfrigérable). Pour les semaines suivantes, une information sera donnée aux parents. En cantine, il est prévu 3 enfants par table.
- Un dispositif mairie sera mis en place sur les mercredis afin d'accueillir les enfants de personnels priorités.
- L'accueil centre de loisirs se déroulera dans les locaux de l'école.

○ Communication auprès des familles:

- Le protocole doit être validé par les services de la Mairie de Niort et de l'Education Nationale . Il doit être présenté lors d'un conseil spécial à ses membres (11/05/2020 17h00). Il peut être amendé si besoin. Tous les parents doivent pouvoir en prendre connaissance (par mail, sur le site de l'école, par affichage devant les bâtiments). Un courrier concis à signer sera aussi envoyé à toutes les familles reprenant l'école indiquant les horaires et les consignes à respecter.